

Conseils pour les voyages en avion



■ Arriver en train

Annoncez assez tôt que vous allez à l'aéroport de Zurich en téléphonant au centre d'appel CFF de Brigue: 0800 007 102. Faites-vous confirmer que le personnel de la gare est bien informé. N'oubliez pas de communiquer avant le départ, la date et l'heure de retour au centre d'appel.

■ Stationner à l'aéroport

Toutes les informations concernant les tarifs et les possibilités de stationnement à l'aéroport de Zurich figurent sur www.aeroport-de-zurich.com (accès Et parking). Les personnes en fauteuil roulant ne bénéficient d'aucune réduction de prix. Vous pouvez aussi confier votre voiture au service de parking Valet Parking qui se chargera de la garer à l'extérieur de l'aéroport (réservation obligatoire).

■ Service de bagagiste à l'aéroport

Les bagagistes sont à votre disposition, moyennement rétribution, dans l'aéroport. Davantage d'informations sur www@cgs-ltd.com (téléphone Zurich 043 816 67 07, téléphone Bâle 061 325 79 48).

■ Bagages

Dans la mesure où chaque compagnie aérienne a sa propre réglementation, tenez compte des consignes de voyage et de bagages indiquées sur votre programme de voyage.

Votre bagage à main doit contenir les accessoires ou objets suivants:

- Passeport et/ou carte d'identité
- Billet d'avion

- Vouchers
- Programme de voyage
- Police d'assurance annulation et rapatriement
- Permis de conduire
- Disabled person placard ou carte suisse d'autorisation de parcage pour handicapés
- Médicaments
- Moyens auxiliaires comme stimulateur, sac urinaire, cathéter, récipient, etc.
- Monnaie locale pour les pourboires, les taxis, etc.
- Carte de crédit, carte Travel Cash, objets de valeur
- Numéros de téléphone importants: caisse-maladie, société de carte de crédit, REGA, service ambulatoire du CSP de Nottwil, personnes proches, assurance annulation et rapatriement

Limitation pour les liquides:

Le bagage à main peut contenir des produits liquides, gels ou substances similaires, qui ont été achetés avant le contrôle de sécurité, dans des contenants ne dépassant pas 100 ml. Ces articles devront être transportés dans une pochette transparente et refermable dont la contenance ne dépasse pas 1 litre. Seule une pochette en plastique par passager peut être emportée dans le bagage à main.

■ Passeport moyens auxiliaires

Pour vos articles de soins médicaux tels que les cathéters, sacs urinaires, etc., vous pouvez obtenir auprès de Hollister, Coloplast ou de l'ASP, un passeport que vous remplirez avec votre médecin. Il vous aide à passer le contrôle de sécurité, si vous transportez ces objets dans les bagages à main.

■ Fauteuils roulants et Swiss-Tracs

Les personnes en fauteuil roulant sont autorisées à amener un fauteuil manuel. Afin d'éviter tout problème, il faut cependant annoncer au préalable la présence du fauteuil roulant à la compagnie aérienne qui confirmera l'acceptation. Pour les voyages en groupes organisés par l'ASP, l'association s'en charge elle-même. **Pour les fauteuils électriques ou les Swiss-Tracs, en raison de leur poids et des difficultés de maniabilité, il faut une permission préalable de la compagnie aérienne.** Si vous désirez voyager avec deux fauteuils ou plus, une autorisation doit être demandée à la compagnie aérienne. Les bagages supplémentaires peuvent s'avérer onéreux. N'oubliez pas d'identifier votre fauteuil avec une étiquette portant votre nom, numéro de téléphone, vos adresses de vacances, de domicile et e-mail. Si vous allez jusqu'à la porte en fauteuil roulant, il est important de le munir de l'étiquette «Delivery at aircraft» que vous obtiendrez au comptoir d'enregistrement.

Vous pouvez vous rendre jusqu'à l'appareil dans votre propre fauteuil manuel. Les fauteuils roulants électriques doivent être laissés à l'enregistrement où les batteries seront enlevées. Ensuite, vous devrez prendre un fauteuil roulant de bord étroit permettant de traverser le couloir de l'avion jusqu'au siège. Pensez à prendre le coussin d'assise de votre fauteuil roulant avec vous. Prenez également à votre place les parties détachables comme les garde-boue, les protège-nuque, etc. Les fourrures pour le dossier et le siège doivent être mises dans la valise pour éviter d'être perdues. Pendant le vol le fauteuil sera placé soit dans la soute arrière, soit dans la soute à bagages.

Pour les Swiss-Trac: Tous les détails figurent sur notre site www.spv.ch, sous Publications/Feuillets pratiques.

■ Toilettes dans l'avion

Pendant le vol, il n'est pas possible pour les passagers paralysés d'aller aux toilettes, notamment sur les vols européens. Il faut y aller avant le départ. Pour les longs-courriers, des compagnies aériennes ont un fauteuil de bord.

■ Hébergement à l'aéroport

Les vols charters partent souvent à une heure très matinale. Nous vous réserverons volontiers une chambre d'hôtel à proximité de l'aéroport. Vous pourrez ainsi vous rendre à Zurich la veille de votre départ, y passer la nuit et vous rendre le matin suivant à l'aéroport. Ceci est également valable pour le retour en cas d'arrivée tardive.

■ À l'aéroport

Pour les voyages en groupe, l'ASP fait, dans la mesure du possible, l'enregistrement du groupe. Les clients individuels doivent arriver assez tôt à l'aéroport. L'idéal est d'arriver 30 min avant l'heure d'enregistrement régulier au guichet assistance. Après avoir déposé les bagages, vous passerez le contrôle de sécurité et des passeports et irez à votre porte d'embarquement. Les passagers en fauteuil roulant montent en premier dans l'avion et sont les derniers à sortir.

■ Informations aéroport

Zurich: Tél. 0900 300 313, www.aeroport-de-zurich.com
Bâle: Tél. 061 325 31 11, www.euroairport.com
Genève: Tél. 0900 571 500, www.gva.ch